Burundi : La Cour d’appel décide de garder Claver Mbonimpa en prison

RFI, 10-06-2014 BurundiÂ : Pierre-Claver Mbonimpa restera en prison jusquâ€™Ã son procÃ¨s Au Burundi, le prÃ©sident d lâ€™Association burundaise pour la protection des droits humains et des personnes dÃ©tenues (Aprodh), Pierre-Claver Mbonimpa, va finalement rester en prison jusqu'Ã son procÃ¨s. Telle est la dÃ©cision de la cour d'appel de Bujumbura contre le prÃ©sident de l'Aprodh. Ce dÃ©fenseur des droits de lâ€™homme avait Ã©tÃ© arrÃªtÃ© le 15 mai dernier aprÃ¨s av dÃ©noncÃ© notamment l'existence prÃ©sumÃ©e de formations militaires de jeunes burundais en RÃ©publique dÃ©mocratique Congo ainsi que l'enrÃ´lement, en territoire congolais, de Burundais pour le compte d'un groupe dissident du FNL.

Human Rights Watch (HRW) se dit trÃ¨s dÃ©Ã§ue par cette dÃ©cision de maintenir en dÃ©tention Pierre-Claver Mbonimpa. Selon l'organisation de dÃ©fense des droits de l'homme, il s'agit d'un message trÃ¨s dur adressÃ© Ã toute la sociÃ©tÃ© civile aux mÃ©dias, au Burundi, pour Â« tenter de les museler avant les Ã©lections de l'an prochain Â». De leur cÃ´tÃ©, les avocats de Pierre-Claver Mbonimpa ne cachent pas leur dÃ©ception mais ne baissent pas les bras. MÃªme si officiellement il n'y a pas de recours judiciaire possible, ils espÃ¨rent convaincre le ministÃ¨re public de libÃ©rer leur client. Â«Â Cette dÃ©cision montre que les juges qui lâ€™ont rendue nâ€™ont pas Ã©tÃ© impartiaux, parce que la dÃ©fense avait donnÃ© des arguments convaincants qui militaient en faveur de la libertÃ© provisoire de Monsieur Mobonimpa. [â€¦] Nous allons continuer Ã montrer au ministÃ¨re public quâ€™il nâ€™y a pas de charges suffisantes contre Pierre-Claver Mbonimpa, qui devrait Ãªtre libÃ©rÃ©.Â Â», a dÃ©clarÃ© MaÃ®tre Armel NiyongÃ©rÃ©, lâ€™un des avocats de Pierre-Claver Mbonimpa